



Changement d'heure

Dans la nuit du 05 au 06 novembre 2022, à 2h du matin, il faudra reculer l'heure d'une heure.



REMERCIEMENTS AUX PARENTS

Nous remercions grandement les parents pour le paiement des cahiers d'activités de leur(s) enfant(s).



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<p>Avec l'arrivée de la température plus froide, nous vous demandons de prévoir les vêtements adéquats pour votre enfant.</p>	1 jour 1	2 jour 2	3 jour 3 CAISSE SCOLAIRE Parascolaire Soccer 	4 jour 4
7 jour 5 Conseil d'établissement 19h Cacouna	8 jour 6	9 jour 7	10 jour 8 Parascolaire Soccer 	11 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE CONGÉ POUR TOUS LES ÉLÈVES <u>SERVICE DE GARDE OUVERT</u>
14 jour 9 	15 jour 10 Date limite pour le paiement des cahiers d'activités	16 jour 1	17 jour 2 CAISSE SCOLAIRE  Parascolaire Soccer 	18 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE CONGÉ POUR TOUS LES ÉLÈVES <u>SERVICE DE GARDE OUVERT</u>
21 jour 4	22 jour 5	23 jour 6 Rencontre comité CCSÉHDAA 19h15 TEAMS	24 jour 7	25 jour 8 
28 jour 9	29 jour 10 	30 jour 1	<p>****Bulletin****</p> <p>Vous recevrez le 1^{er} bulletin de votre enfant au plus tard le 20 novembre sur le Portail Parents</p>	

SUSPENSION DES COURS LORS DE MAUVAISES CONDITIONS CLIMATIQUES

À L'APPROCHE DE L'HIVER, il est bon de faire un rappel de la procédure utilisée pour prévenir les parents lors d'une tempête.

TÔT LE MATIN, VIA :

1. **CIEL-FM 103,7** et **CIBM-FM 107,1** entre 6 h 45 et 7 h 15 ;
2. Site du centre de services scolaire au:

<http://web.cskamloup.qc.ca/infofermeture>

AU COURS DE L'AVANT-MIDI, VIA :

1. **CIEL-FM 103,7** et **CIBM-FM 107,1** entre 6 h 45 et 7 h 15 ;
2. Site du centre de services scolaire ;
3. Par voie interne de l'école.

Il appartient aux parents de s'assurer en tout temps d'un lieu d'accueil pour leur enfant en cas de fermeture précipitée. Si cela n'est pas déjà fait, bien vouloir communiquer avec le secrétariat de l'école.



PRENEZ NOTE QUE LE SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE EST OUVERT LORS D'UNE JOURNÉE DE TEMPÊTE.



RAPPEL ! RAPPEL ! RAPPEL !

Chers parents,
Nous communiquerons régulièrement des informations en lien avec l'école par courriel. Bien vouloir y porter attention.

Vous pouvez aussi communiquer avec le secrétariat de l'école au 418-862-4266.



Notre école a décidé de créer un groupe Facebook afin de vous partager rapidement du contenu important et/ou récréatif en lien avec la vie scolaire de votre enfant.

Vous n'avez qu'à vous rendre sur le groupe École Vents-et-Marées - Cacouna et faire une demande d'adhésion.

<https://www.facebook.com/groups/422504976688046>

Pour tout questionnement en lien avec des publications, vous pouvez communiquer avec nous au 418-862-4266.

Mémo-santé novembre 2022



Combattre le froid : une armure confortable s'impose !

L'automne s'installe et l'arrivée des températures extérieures plus froides s'amorce. Il est essentiel de fournir des vêtements adaptés contre le froid à votre enfant pour qu'il soit confortable pour aller jouer dehors. Comme un petit soldat, donnez-lui une armure pour combattre le froid. Sortez tuques, foulards et mitaines adaptées à la température de la saison pour éviter les engelures et les inconforts. Votre enfant sera davantage prêt à apprécier les jeux extérieurs. Sa santé en sera que doublement protégée !

Que faire, votre enfant est malade ??

Il présente des symptômes tel que nausées, vomissements, diarrhées, fatigue, toux, écoulement nasal. En effet, il peut s'agir de la Covid-19. Même si votre enfant obtient un résultat négatif à l'auto-test pour le dépistage de la Covid-19, il est possible qu'il soit touché par une autre maladie infectieuse et ainsi être contagieux.

Afin de limiter la transmission de d'autres maladies infectieuses, nous sollicitons votre aide :

-Il est indiqué de garder votre enfant à la maison s'il présente un ou plusieurs des symptômes suivants :

- présence de fièvre;
- toux persistante ou aggravée;
- fatigue ou mauvais état de sa santé générale;
- nausées, vomissements ou diarrhées;
- éruptions cutanées.



- Aviser l'école que vous gardez votre enfant avec vous;
- Favoriser le repos, tenter de contrôler la température avec l'acétaminophène et encourager votre enfant à boire régulièrement des liquides (soupe, eau, etc.);
- L'évolution des symptômes vous inquiète, consulter info santé au 811 ou aller voir votre médecin de famille au besoin (pour confirmer une maladie infectieuse);
- Encourager des mesures d'hygiène : laver les mains fréquemment de votre enfant ainsi que les objets qu'il a touchés (verres, ustensiles), utiliser des mouchoirs en papier et les jeter immédiatement dans la poubelle, tousser et éternuer dans le pli du coude;
- Le retour à l'école sera envisageable lorsque la fièvre sera disparue ou que votre enfant soit capable de participer aux activités quotidiennes. De façon générale, un délai de 24h à 48 h après l'arrêt des symptômes est recommandé pour un retour en classe. Dans le cas de la maladie déclarée de la COVID -19, veuillez suivre les indications données par la Santé Publique demandant une période d'isolement à la maison et des mesures à poursuivre dès le retour en classe.
- Si le cas se présente, lisez attentivement les lettres envoyées par l'école vous informant de la présence de maladies infectieuses.

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19>

Mathieu Rodrigue infirmier clinicien en santé scolaire
CISSS Bas-St-Laurent, CLSC Rivière-du-Loup / 418 867-2642 poste 67121

Fréquentation scolaire

Absences de votre enfant

Les enfants doivent être présents dans la cour de récréation **entre 8h05 et 8h10, les matins**. Si les élèves arrivent **après 8h15**, ils devront passer par la porte principale, car il n'y plus personne pour leur permettre d'entrer et la même chose les midis entre 12h50 et 12h55

Il est très important de communiquer avec l'école lorsque votre enfant est absent ou en retard. Veuillez téléphoner à l'école au **418-862-4266 poste 5110**. Vous pouvez également laisser votre message sur le répondeur ou écrire un billet de justification remis au titulaire quelques journées avant l'absence.

Accès à la cour d'école avec surveillance

Les enfants qui dînent à la maison doivent arriver entre **12h50 et 12h55**, mais plusieurs arrivent dès **12 h 30** et comme ils n'ont pas accès à la cour, il y a des attroupements avec ceux qui fréquentent le service de garde.

- Il n'y a donc pas de surveillance pour eux et nous ne voulons pas qu'il arrive un accident.
- Le ratio des éducatrices du service de garde ne permet pas d'assurer la surveillance des enfants qui dînent à l'école et ceux qui reviennent de la maison.

Nous vous demandons d'en discuter avec vos enfants pour déterminer l'heure de départ de la maison pour que ceux-ci arrivent dans la plage d'accueil de l'école.

Yves Ouellet,
directeur

